

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2018

Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Jacqueline DIARD, Laurence MAZEAU, Farid AMRANE, Philippe DECOMBLE, Michelle BOUCHON, Dominique GENDRE, Marie-Thérèse LELU VALNOT, Mohammed ZAOUI, Philippe ROGER, Maria DE JESUS CARLOS, Olivier LEONHARDT, Celso LIBANIO COUTINHO (jusqu'à 23h20), Brigitte JAUNET, Danielle VADROT, Claudine SOREL, Nadine LEFORT, Jean-Pierre DUPERRON, Kévin MOUCHEL (jusqu'à 22h55), Aïda CHERIF, Marc LE MEUR, Isabelle HUON (jusqu'à 22h55), Nadia CARCASSET, Jean Marc FERNANDEZ, Jean POUCH, Thomas ZLOWODZKI, Marie-Noëlle ROLLY, Yassin LAMAOUI (jusqu'à 21h35), Gaël FOUILLEUL, Suzanne PETIT, Nicole ESTEVE.

Excusés ayant donné pouvoir :

Brahim OUAREM (pouvoir à M. Gendre), David LAROSE (pouvoir à Mme Diard), Celso LIBANIO COUTINHO (pouvoir à M. LEONHARDT à partir de 23h20), Danièle GARCIA (pouvoir à Mme JAUNET), Berivan DELEN (pouvoir à M. AMRANE), Kévin MOUCHEL (pouvoir à M. ROGER à partir de 22h55), Isabelle HUON (pouvoir à M. DECOMBLE à partir de 22h55), Franklin OBIANYOR (pouvoir à Mme CARCASSET), Sophie GODAR (pouvoir à M. POUCH), Yassin LAMAOUI (pouvoir à Mme ROLLY à partir de 21h35), José PINTO CORDEIRO (pouvoir à Mme PETIT).

Absent :

Jean-Pierre VIMARD

Monsieur le Maire constate que le quorum est réuni et déclare la séance ouverte à 20h40.

L'ordre du jour est approuvé.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 3 avril 2018.

Le procès-verbal est voté à l'unanimité.

1 – Compte rendu de Monsieur le Maire au Conseil de sa délégation de pouvoirs

Dans le cadre de sa délégation le Maire a signé 65 décisions :

- | | |
|------------|---|
| N° 2018/77 | Convention à titre précaire - Logement situé au 1 avenue Emile Zola à Sainte-Geneviève-des-Bois - type F2 - 2ème étage gauche |
| N° 2018/76 | Formation des élus - CIDEFE |
| N° 2018/37 | Formation du Personnel - AMAE Conseil |
| N° 2018/69 | Formation du Personnel - AMAE Conseils |
| N° 2018/38 | Formation du Personnel - GFI |
| N° 2018/39 | Formation du Personnel - 360 degrés Sécurité |
| N° 2018/72 | Formation du Personnel - 360 Degrés Sécurité |
| N° 2018/40 | Formation du Personnel - Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole |
| N° 2018/70 | Formation du Personnel - EFPR |
| N° 2018/71 | Formation du Personnel - Ressources |
| N° 2018/82 | Formation de Personnel - FFJDA |
| N° 2018/83 | Formation du Personnel - La Ligue de l'Enseignement |

- N° 2018/84 Formation du Personnel - La Gazette
- N° 2018/91 Formation du Personnel - Arpege
- N° 2018/92 Formation du Personnel - Centre Hubertine
- N° 2018/10 Signature d'une convention avec le CE TOTAL pour la classe de découverte 2017-2018
- N° 2018/25 Signature d'une convention avec la Ligue de l'Enseignement pour la classe de découverte 2017-2018
- N° 2018/45 Signature d'une convention entre Hélène REA et la mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois
- N° 2018/85 Signature d'une convention avec l'office de tourisme Val d'Amboise pour les classes de découverte 2018
- N° 2018/43 Signature d'une convention de partenariat - Le théâtre de Brétigny de Coeur d'Essonne Agglomération - Parcours de la Sainte Jeune Académie
- N° 2018/94 Signature d'une convention de partenariat avec le théâtre de Brétigny de Coeur d'Essonne Agglomération pour l'année 2018 - Cendrillon
- N° 2018/36 Signature d'un bon de commande et d'un contrat de cession avec la société JMD Production
- N° 2018/41 Signature d'un contrat de cession avec You Prod Sarl
- N° 2018/42 Signature d'un contrat de cession avec la société de production Scene et Public
- N° 2018/46 Signature d'un contrat de cession avec Quartier Libre Productions
- N° 2018/88 Signature d'un contrat de cession avec Bjome Production
- N° 2018/90 Signature d'un contrat de cession avec la compagnie Les Pièces Rapportées
- N° 2018/34 Animation d'une ferme pédagogique pour la 13ème Fête des Plantes 21 et 22 avril 2018 - Signature de contrat
- N° 2018/35 Dépannage des lave-linge et sèche-linge - Signature de contrat
- N° 2018/44 Mise en place de bornes WIFI pour l'espace bassins de l'ancienne piscine - Signature de contrat
- N° 2018/47 Signature d'une convention de délégation de compétence avec le STIF (Syndicat des transports d'Ile-de-France) en matière de service spéciaux de transports publics routiers réservés aux élèves (circuits spéciaux scolaires)
- N° 2018/48 Convention de mise à disposition gratuite d'un véhicule à la commune de Villiers sur Orge
- N° 2018/49 Réhabilitation et transformation de l'ancienne piscine - Travaux en plus-value et prolongation de délai - Avenant 1- Société Bouclet
- N° 2018/50 Réhabilitation et transformation de l'ancienne piscine - Travaux en plus-value et prolongation de délai - Avenant 1- société Carrelage Bâtiment Construction
- N° 2018/51 Réhabilitation et transformation de l'ancienne piscine - Travaux en plus-value et prolongation de délai - Avenant 1 - société Dubocq SAS
- N° 2018/52 Réhabilitation et transformation de l'ancienne piscine - Travaux en plus-value et prolongation de délai - Avenant 1 - société Eiffage Energie Ile-de-France
- N° 2018/53 Réhabilitation et transformation de l'ancienne piscine - Travaux en moins-value et prolongation de délai - Avenant 1 - société Goubie SAS

- N° 2018/54 Réhabilitation et transformation de l'ancienne piscine - Travaux en plus-value et prolongation de délai - Avenant 1 - Menuiserie Gilet Père et Fils
- N° 2018/55 Réhabilitation et transformation de l'ancienne piscine - Travaux en plus-value et prolongation de délai - Avenant 1 - société Perks Kobak SASU
- N° 2018/56 Réhabilitation et transformation de l'ancienne piscine - Travaux en plus-value et prolongation de délai - Avenant 1 - société Sorbat77
- N° 2018/57 Réhabilitation et extension de la salle de La Bergerie - Prolongation de délai lots 3, 7, 11, 12, 16 - Avenant 2 - société Immobilier Patrimoine Construction
- N° 2018/58 Réhabilitation et extension de la salle de La Bergerie - Travaux en plus-value et prolongation de délai de la tranche ferme - Avenant 3 - société Dubocq SAS
- N° 2018/59 Réhabilitation et extension de la salle de La Bergerie - Prolongation de délai - Avenant 2 - Atmosphère
- N° 2018/60 Réhabilitation et extension de la salle de La Bergerie - Prolongation de délai - Avenant 2 - DBS Entreprise
- N° 2018/61 Réhabilitation et extension de la salle de La Bergerie - Prolongation de délai - Avenant 2 - Cevic Aluminium
- N° 2018/62 Réhabilitation et extension de la salle de La Bergerie - Prolongation de délai de la tranche ferme - Avenant 2 - Bouget
- N° 2018/63 Réhabilitation et extension de la salle de La Bergerie - Prolongation de délai de la tranche ferme - Avenant 1- société Les Compagnons Metalliers Breuzard
- N° 2018/64 Réhabilitation et extension de la salle de La Bergerie - Prolongation de délai de la tranche ferme - Avenant 1 - SARL LGC
- N° 2018/65 Réhabilitation et extension de la salle de La Bergerie - Prolongation de délai de la tranche ferme et modification de prestation de sonorisation - Avenant 2 - société ERI
- N° 2018/66 Réhabilitation et extension de la salle de La Bergerie - prolongation de délai de la tranche ferme - Avenant 1 - SAS Art Dan Sols Sportifs
- N° 2018/67 Agrandissement et réhabilitation de l'école élémentaire Buisson - Travaux en plus-value - Avenant 3 - sociétés SAS Obatem et Colas Ile-de-France
- N° 2018/68 Restructuration de la salle de restauration Cocheris de travaux en plus-value - Avenant 3 - Eiffage IDF
- N° 2018/73 Convention de travaux relative aux mesures à adopter sur les ouvrages de GRT Gaz dans le cadre de la requalification de l'ancienne piscine - Signature de la convention
- N° 2018/78 Réhabilitation et transformation de l'ancienne piscine - Prolongation de délai - Avenant 1 - NSA Division CFA
- N° 2018/87 Réhabilitation et transformation de l'ancienne piscine - Prolongation de délai - Avenant 1 - société Les Peintures Parisiennes
- N° 2018/74 Contrat de raccordement électrique Ancienne Piscine - Signature de contrat
- N° 2018/75 Convention de mise à disposition gratuite des véhicules 9 places pour SGS section Basket - saison 2017-2018 - Signature de la convention
- N° 2018/93 Convention de mise à disposition gratuite de véhicules 9 places pour SGS section Tennis - Saison 2017-2018 - Signature de la convention

- N° 2018/79 Convention de mise à disposition gratuite d'un véhicule à la commune de Leuville sur Orge - Signature de la convention
- N° 2018/80 Acquisition et montage d'un bras de châssis - Signature de contrat
- N° 2018/81 Acquisition d'un châssis nu - Signature de contrat
- N° 2018/86 Séjours d'été pour les enfants année 2018 - Signature de marché
- N° 2018/89 Contrôle annuel principal et HIC des aires de jeux sur la Ville - Signature de contrat
- N° 2018/27 Convention relative à l'occupation temporaire du domaine public de la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois
- N° 2018/28 Signature d'une convention entre les communes de Sainte-Geneviève-des-Bois et de Morsang sur Orge relative à la fourniture de repas de la Cuisine centrale

Les membres de l'assemblée prennent acte de la présentation de cette délégation de pouvoirs.

2 – Surclassement démographique des communes comportant au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville

Deux quartiers de la commune sont des quartiers prioritaires de la politique de la ville : les Aunettes (6 059 habitants) et la Grange aux Cerfs (1 211 habitants).

Le cumul de cette population QPV (7270 habitants) avec la population INSEE (36 210 habitants) peut permettre à la commune d'être surclassée dans la strate démographique 40 000 à 80 000 habitants.

Ce surclassement avait été autorisé par le Préfet en 2005. La présente délibération vise à maintenir ce surclassement.

Cette délibération est adoptée par 34 voix pour et 4 abstentions (M. Zlowodzki, M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit).

3 – Mise à jour du tableau des effectifs

Création (+ 2 postes) :

- 1 poste d'adjoint d'animation, il s'agit de créer ce poste afin de nommer un agent.
- 1 poste d'adjoint administratif ppal de 2^{ème} classe, il s'agit de créer ce poste afin de détacher un agent du CCAS sur la ville.

Cette délibération est adoptée par 34 voix pour et 4 abstentions (M. Zlowodzki, M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit).

4 – Fixation du nombre de représentants du personnel au comité technique et au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, décision du recueil de l'avis des représentants des collectivités et établissements, et rattachement des établissements CCAS et caisse des écoles

Les instances représentatives du personnel, Comité Technique, Commissions Administratives (Cat A, B et C) et CHSCT, seront renouvelées cette année pour 4 ans.

Pour permettre l'organisation de ce scrutin, qui se tiendra le 06 décembre 2018, il convient d'arrêter un certain nombre de décisions :

- 1- Compte tenu des effectifs, le nombre de sièges au CT, doit être compris entre 4 et 6 représentants, et au CHSCT entre 3 et 10 représentants. Il est proposé de maintenir le nombre actuel de 6 représentants titulaires et autant de suppléants,
- 2- La parité entre les représentants du personnel et ceux de la municipalité étant facultative, il est proposé de la maintenir, telle qu'actuellement,
- 3- Le rattachement des personnels du Centre Communal d'Action Sociale et de la Caisse des Ecoles aux instances représentatives de la ville est possible, sous réserve de délibérations concordantes de ces trois entités. Cette organisation prévaut depuis de nombreuses années et permet une gestion harmonisée des personnels, il est proposé de la reconduire.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

5 – Modification du règlement intérieur des accueils de loisirs

Pour la rentrée de septembre 2018 :

- modification du règlement intérieur afin d'y stipuler les nouveaux horaires d'accueil en structure de loisirs le mercredi et d'y inclure les nouvelles actions au sein des Clubs Juniors,
- mise en place, les mercredis, des parcours au sein des Clubs Juniors sur 4 sites : La Bergerie, Le Plateau, St Hubert et Aubel.

Les parcours existeront également au sein des 4 accueils de loisirs maternels et des 2 accueils de loisirs élémentaires.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

6 – Fixation de la participation des familles - restauration scolaire 2018-2019

La présente délibération répond aux objets suivants :

- Revaloriser les tarifs de la restauration selon une progression moyenne de 1 %,
- Appliquer le tarif égal à 50 % de la participation des familles au repas. Ce tarif s'applique lorsque sur la pause méridienne l'enfant est accueilli et surveillé par le personnel municipal sans qu'un repas ne lui soit distribué.

Cette délibération est adoptée par 29 voix pour, 3 voix contre (M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit) et 6 abstentions (M. Pouch, Mme Godar, M. Zlowodzki, Mme Rolly, M. Lamaoui, Mme Estève).

7 – Fixation de la participation des familles - Activités périscolaires 2018-2019

Augmentation de 1 % sur tous les accueils périscolaires (accueils du matin et du soir).

Cette délibération est adoptée par 29 voix pour, 3 voix contre (M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit) et 6 abstentions (M. Pouch, Mme Godar, M. Zlowodzki, Mme Rolly, M. Lamaoui, Mme Estève).

8 – Fixation de la participation des familles - Activités extrascolaire 2018-2019

Augmentation de 1 % des tarifs.

Cette délibération est adoptée par 29 voix pour, 3 voix contre (M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit) et 6 abstentions (M. Pouch, Mme Godar, M. Zlowodzki, Mme Rolly, M. Lamaoui, Mme Estève).

9 – Fixation de la participation des familles - Clubs Juniors

Par délibération du 28 juin 2005, les familles dont les enfants fréquentent l'un des trois clubs junior ont été invitées à verser une cotisation annuelle de 10 € sur l'année scolaire, et de 5 € à partir du 2ème enfant d'une même famille.

La présente délibération a donc pour objet d'augmenter le montant annuelle de l'adhésion fixée à compter de septembre 2018 à 15 €.

A partir du 2^{ème} enfant de la même famille le montant s'élève à 10 €.

Le montant de la participation financière des familles aux sorties fixée en juin 2011 reste inchangée :

- 1ère tranche de 0 à 250 € (40 % du tarif payé par la commune arrondi au dixième).
- 2ème tranche de 251 € à 500 € (50 % du tarif payé par la commune arrondi au dixième).
- 3ème tranche de 501 € à 750 € (60 % du tarif payé par la commune arrondi au dixième).
- 4ème tranche de 751 € et plus (70 % du tarif payé par la commune arrondi au dixième).

Cette délibération est adoptée par 34 voix pour et 4 abstentions (M. Zlowodzki, M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit).

10 – Centre Artistique Rudolf Noureev - Conservatoire municipal de musique, danse, art dramatique, arts plastiques de Sainte-Geneviève-des-Bois - fixation des frais de dossier et des participations des familles aux frais de scolarité

Le projet de délibération concernant les tarifs du conservatoire pour l'année 2018-19 présente différentes modifications :

- les tarifs sont réévalués de 1% (comme il a été procédé en 2017-18 par rapport à 2016-17)
- des changements d'appellation sont proposés : «frais de dossier» et «participation aux frais de scolarité» remplacent respectivement «droits d'inscription» et «cotisations».
- cotisations et droits d'inscription faisaient l'objet de deux délibérations distinctes, ils sont réunis par une seule et même délibération,
- Les frais de dossier sont portés à 15€ par élève,

- Les participations aux frais de scolarité : les tarifs d'activités du cursus «adultes» en musique / danse / théâtre sont alignés sur ceux du cursus diplômant,
- En danse, le cursus non diplômant est scindé en deux options : 2 cours / semaine et 4 cours / semaine, avec un tarif propre à chacune de ces options.

Cette délibération est adoptée par 35 voix pour et 3 voix contre (M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit).

11 – Droits d'adhésions au Génosports – Saison 2018-2019

Augmentation des droits d'adhésion pour la saison 2018-2019 de 1 % à l'arrondi.

Cette délibération est adoptée par 32 voix pour, 4 voix contre (M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit, Mme Estève) et 2 abstentions (Mme Rolly, M. Lamaoui,).

12 – Droits d'adhésions au cours de gymnastique seniors – Saison 2018-2019

Augmentation des droits d'adhésion pour la saison 2018-2019 de 1 %.

Cette délibération est adoptée par 34 voix pour et 4 voix contre (M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit, Mme Estève).

13 – Conditions générales de mise à disposition des installations sportives du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019

La ville met à la disposition des écoles primaires, maternelles, des associations sportives génovéfaines et des centres thérapeutiques ses installations sportives sans aucune contribution financière.

Par contre, une participation financière est demandée aux autres utilisateurs avec une augmentation de 1 % des tarifs pour l'année scolaire 2018-2019.

Cette délibération est adoptée par 34 voix pour, 3 voix contre (M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit), et 1 abstention (Mme Estève).

14 – Modification tarifaire des adhésions au Service Municipal de la Jeunesse, à l'Espace Multimédia et au Studio Melting Sons

Une participation est nécessaire à la fois à l'adhésion au Service Municipal de la Jeunesse ainsi qu'à certaines activités.

Chaque activité payante est fixée comme suit (entre 25% à 45% du coût) :

La tarification des mini-séjours sera calculée en fonction du quotient familial, soit de 38% à 75% du coût du mini-séjour proposé par le prestataire.

Cette délibération est adoptée par 37 voix pour et 1 voix contre (M. Zlowodzki).

15 – Fixation des tarifs des mini séjours été 2018

- Mini-séjour (4 jours et 3 nuits) à La Rochelle du 11 au 14 juillet 2018 inclus pour 14 jeunes 12-15 ans et 2 animateurs, participation des familles de 137,71 € à 267,85 € en fonction du quotient familial,
- Mini-séjour (4 jours et 3 nuits) à CASSIS du 07 au 10 août 2018 inclus pour 14 jeunes 12-15 ans et 2 animateurs, participation des familles de 130,34 € à 257,28 € en fonction du quotient familial.

Cette délibération est adoptée par 37 voix pour et 1 abstention (M. Zlowodzki).

16– Tarifs Marché de Noël 2018

Fixation de la tarification pour les emplacements (identique à l'année 2017) à **100 euros**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

17 – Rétrocession à la Ville par le syndicat des copropriétaires et l'AFUL de la résidence du Clos de l'Eperon des parcelles cadastrées section AK n° 189 et 191

Approuver et autorisation à Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints à signer l'ensemble des actes pour la rétrocession à la Ville des parcelles AK n°s 189 et 191 et d'annexer à l'acte de cession une convention d'utilisation de l'espace destiné aux conteneurs poubelles.

Cette délibération est adoptée par 37 voix pour et 1 abstention (M. Zlowodzki).

Départ de Mme Huon et de M. Mouchel à 22h55.

18 – Rétrocession de la parcelle AW n° 406 par la SORGEM - (opération Franges-Champ de Foire)

Approbation et d'autorisation à Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints à signer l'ensemble des actes s'y rapportant.

Cette délibération est adoptée par 30 voix pour et 4 voix contre (M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit, Mme Estève). M. Petitta, M. Amrane, M. Gendre et M. Leonhardt ne prennent pas part au vote en qualité d'administrateurs de la SORGEM.

19 – Bilan de l'activité foncière 2017

Au cours de l'année 2017, ont été réalisées cinq cessions immobilières, correspondant aux ventes des logements communaux à Essonne Habitat, une cession de terrain à la SORGEM dans le cadre de l'opération Val Vert, et une acquisition à titre gratuit, correspondant au terrain d'assiette de l'Ecole Jean Macé, dans le cadre de la régularisation foncière.

Les membres du conseil prennent acte de ce bilan de l'activité foncière pour l'année 2017

20 – Autorisation à déposer une demande pour la division du terrain cadastré section AV n° 47 sis rue des 24 arpents

La commune est propriétaire d'un terrain d'une superficie cadastrale de 1 123 m² qui peut faire l'objet d'une division. Il est prévu de détacher deux terrains constructibles et deux parcelles devant chaque terrain à construire, sur lesquelles seraient réalisées des places de stationnement par la ville.

Il est donc proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser le dépôt de la demande d'autorisation pour la division de la parcelle cadastrée section AV n° 47 sise rue des 24 Arpents.

Cette délibération est adoptée par 34 voix pour et 4 abstentions (M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit, Mme Estève).

21 – Autorisation de dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme par Free Mobile pour implantation de 3 antennes et un faisceau hertzien sur le pylône de téléphonie place Franklin Roosevelt

Dans le cadre de son déploiement, la Société FREE Mobile a sollicité la Commune pour installer sur le pylône de relais de téléphonie mobile implanté sur la Place Franklin Roosevelt, 3 antennes et un faisceau hertzien.

Pour ce faire, il sera nécessaire d'obtenir d'une autorisation d'urbanisme pour cette implantation.

Le Conseil Municipal doit donc autoriser la Société FREE Mobile à déposer cette demande.

Cette délibération est adoptée par 37 voix pour et 1 abstention (M. Zlowodzki).

22 – Approbation des nouveaux statuts du Syndicat Mixte Orge Yvette Seine (SMOYS) et l'adhésion de la ville de Brétigny sur Orge

Régularisation des nouveaux statuts du SMOYS, votés par comité syndical du 18 janvier 2018, portant modification sur les articles suivants :

- Article 4 : Objet et compétences,
- Article 6 : Conditions d'adhésion et de retrait,
- Article 8 : composition du bureau,
- Article 17 : dispositions générales.

Il convient également de délibérer sur l'adhésion au SMOYS de la ville de Brétigny sur Orge.

Cette délibération est adoptée par 34 voix pour et 2 abstentions (M. Zlowodzki, Mme Estève). M. Gendre et M. Duperron ne prennent pas part au vote en qualité d'administrateurs du SMOYS.

Départ de M. Libanio Coutinho à 23h20.

23 – Demande de subvention à la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne suite à l'appel à projet « Fonds publics de territoire »

Les demandes de subventions sont réparties comme suit :

SERVICE SCOLAIRE/ENFANCE

Ecole passerelle 2 400€

SERVICE PETITE ENFANCE

Accès aux structures aux familles les plus modestes 4 400€

Accueil des enfants en situation d'handicap 8 400€

SERVICE JEUNESSE

Accès au Multimédia 1 600€

La citoyenneté 1 600€

Parcours et éducation 1 000€

SERVICE SCOLAIRE :

Accueil des enfants en situation d'handicap 81 040€

Soit un total 100 440€

Cette délibération est adoptée par 37 voix pour et 1 abstention (M. Zlowodzki).

24 – Autorisation de signer un protocole transactionnel avec la Caisse Française de Financement Local, la SFIL et Dexia Crédit Local

Ayant constaté l'environnement contentieux dégradé et l'amélioration des conditions de sortie des emprunts structurés, la commune a saisi l'opportunité de mettre fin aux emprunts toxiques.

L'objet de la présente délibération est :

- D'approuver le principe d'un protocole transactionnel avec la SFIL, afin de refinancer les emprunts TOFIX et FLORIA avec un nouvel emprunt à taux fixe.
- De décider de l'étalement des intérêts impayés sur 10 ans, avec abandon des pénalités de retard par la banque.
- D'autoriser une sortie de contentieux à l'issue du refinancement.

Le refinancement pourra se faire aux conditions suivantes :

- Montant du contrat de prêt : 15 817 067,96 EUR maximum
- Durée du contrat de prêt : 19 ans et 3 mois maximum
- Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 2,80% maximum

Cette délibération est adoptée par 31 voix pour, 1 voix contre (M. Zlowodzki) et 6 abstentions (Mme Rolly, M. Lamaoui, M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit, Mme Estève).

Information du Maire

Prolongation de la mise à disposition de Madame LEGRELLE à 75% jusqu'au 30/06/2018.

Questions diverses

La séance est levée à 1h00.

Sainte-Geneviève-des-Bois, le **12 JUIN 2018**

Le présent extrait a été affiché ce jour à proximité de la porte de la Mairie en exécution des articles L. 2121-25 et R. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.


Frédéric PETITTA

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération